



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 11 février 2020

LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DU COLLEGE LUCIE AUBRAC EN BONNE VOIE

En présence de représentants de la Ville et de l'Education nationale, le Président du Département Jean-Pierre Barbier a visité le chantier de construction du collège Lucie Aubrac dont les travaux préparatoires ont débuté le 6 janvier, ainsi que le site de l'ancien collège du quartier de la Villeneuve dont la déconstruction est terminée. L'échéancier est respecté pour une rentrée des élèves dans leur nouveau collège en septembre 2021.

A J-18 mois : une construction en bonne voie, une déconstruction terminée

Le premier coup de pelleteuse des travaux préparatoires du chantier de construction du nouveau collège Lucie Aubrac a été donné le 6 janvier 2020. Durant cette phase, qui doit durer jusqu'à avril 2020 (voir encart Calendrier des travaux), il est prévu la création de la voie provisoire interne au Parc Jean Verlhac (voie piétons / cycles / véhicules de secours et d'entretien), l'installation des clôtures de chantier, le dévoiement des réseaux existants (eau de pluie et eaux usées), les terrassements généraux.

Les travaux de bâtiment du nouveau collège débuteront en avril 2020 afin que les 350 collégiens puissent faire leur rentrée dans le nouveau collège Lucie Aubrac en septembre 2021. Durant les vacances de février, le Département procédera également à l'installation d'une cour provisoire pour l'école maternelle des Buttes, de manière à permettre le démarrage du chantier collège sans gêner le fonctionnement de l'école.

Concernant le site de l'ancien collège incendié en juin 2017, la déconstruction est terminée. Le tri des matériaux et concassage des bétons est en cours d'achèvement. Les matériaux concassés serviront à la réalisation de la plateforme du chantier de construction du nouveau collège ainsi qu'au remblaiement du niveau -1 du collège déconstruit. Le concassé non réutilisé sur site sera ensuite évacué. Dans le cadre des travaux préalables à la construction du nouveau collège, les terres végétales extraites lors des terrassements sont stockées sur le chantier de déconstruction. Celles-ci seront utilisées pour l'engazonnement de la parcelle.

Le Département va au-delà de ses compétences : il assure la maîtrise d'ouvrage et le financement à hauteur de 82 % du montant prévisionnel de 940 000 € du réaménagement des cours de l'école maternelle et primaire des Buttes, pour une ouverture prévue à la rentrée 2020. En accompagnement des travaux du nouveau collège, l'école des Buttes fera l'objet d'aménagement de ses cours de récréation, ainsi que de ses accès. L'entrée des élèves se fera par le sud à partir de septembre 2020, où un parvis ombragé et sécurisé viendra valoriser l'entrée de l'école. Au sein de l'école, les cours existantes seront entièrement refaites et de nouveaux espaces seront créés, notamment pour les élèves de l'élémentaire, avec des zones de jeux, des zones de détente, des espaces végétalisés et arborés,



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

des jardins pédagogiques.

Le Département finance également les 2 terrains de sport relocalisés. Il assure la reconstruction du plateau sportif que la Ville a décidé de localiser sur l'ancien site du collège, et qui sera livré au retour des beaux jours, en avril prochain.

Calendrier des travaux

6 janvier 2020 à avril 2020 : travaux préparatoires du chantier

Mars - avril 2020 : installation du chantier/ livraison du nouveau terrain de sport sur le site de l'ancien collège

Avril 2020 : démarrage du chantier de construction du nouveau collège Lucie Aubrac

Août 2020 : Livraison des nouvelles cours de l'école maternelle et élémentaire des Buttes

Juillet 2021 : livraison du collège

Durée et coûts prévisionnels des opérations

Déconstruction du collège Lucie Aubrac : 10 mois (de septembre 2019 à juin 2020) – 545 000 €

Reconstruction du plateau sportif : 3 mois (de janvier à mars 2020) – 200 000 €

Construction du nouveau collège et opérations connexes (dont aménagement cours d'écoles des Buttes) : 20 mois (d'avril 2020 à juillet 2021) – 17 500 000 € dont 940 000 € pour l'école des Buttes

Une concertation et une transparence constante

La concertation et la transparence ont été le leitmotiv du Département depuis l'incendie du collège en juin 2017, avec une présence sur le terrain et des échanges constants avec les habitants à chaque étape importante.

Dès l'incendie criminel qui s'est déroulé dans la nuit du 10 au 11 juin 2017, le Président s'est rendu sur le terrain pour comprendre les enjeux et envisager au plus vite des solutions pour les élèves. A moins de 3 semaines de l'incendie, le 29 juin, il a annoncé la réhabilitation de l'ancien collège des Saules,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

aujourd'hui appelé collège Lucie Aubrac Géants, pour recevoir les élèves à la rentrée 2017, collège voué à la destruction et qui a été réhabilité en un temps record.

Les habitants ont été consultés et associés à la reconstruction et au choix de l'emplacement de leur nouveau collège dès le début, avec le lancement, fin 2017, par le Département d'une consultation sur l'ensemble du quartier pour savoir ce que les habitants, parents d'élèves et collégiens souhaitaient concernant l'avenir du collège. Cette démarche volontariste a reçu le prix TERRITORIA 2019 du Sénat (médaille de bronze), remis le 13 novembre, pour « l'initiative collaborative et citoyenne "Quel collège pour notre quartier ?" » (1).

Premier enseignement de l'enquête rendue publique en mars 2018 : la volonté d'un maintien du collège dans le quartier de la Villeneuve (56%). Le souhait également de voir le collège mieux sécurisé et proposer de nouveaux services (terrains de sport, salle culturelle, etc.).

La dernière réunion d'information et de consultation en date a été réalisée le 19 décembre dernier afin d'informer les habitants et parents d'élèves de l'avancée des chantiers de construction et de déconstruction.

Un collège qui répond aux souhaits des habitants



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le collège dessiné par Métis Architectes viendra parfaitement s'intégrer dans le quartier. En retrait de l'avenue de la Bruyère et des résidences de la rue du Trident, la faible hauteur des bâtiments garantit leur intégration dans le paysage urbain sans dénaturer le quartier. Le collège sera également assez éloigné de la galerie de l'Arlequin pour ne pas fermer le parc Jean Verlhac.

Deuxième attente la plus exprimée lors de l'enquête de 2017, la question de la sécurité a conduit le Département à choisir un site plus accessible, à proximité de l'avenue La Bruyère, plus connecté sur le monde et donc plus sécurisé. L'accès des secours est notamment facilité. Ce site sera protégé par une clôture supérieure à celle de l'ancien établissement.

Le nouveau collège disposera par ailleurs d'un plateau sportif, d'une piste d'athlétisme, de 4 logements de fonction pour assurer une présence humaine permanente sur le site, d'espaces verts et arborés, d'une salle modulaire de 100 m² pour les activités scolaires et extra-scolaires, et d'une demi-pension sur site. De plus, les choix architecturaux permettront une optimisation de la luminosité naturelle.

Concernant le procédé constructif, l'utilisation de la préfabrication en modules bois 3D a pour principaux objectifs de réduire le délai global de construction du collège et de minimiser les nuisances sonores liées à la construction de l'enveloppe du bâtiment pour les habitants. En effet à l'aide de ce procédé innovant, la majeure partie de l'enveloppe du R+1 du futur bâtiment sera construite en atelier puis livrée et posée sur site.



Pour en savoir plus : <https://www.isere.fr/projets/college-lucie-aubrac>

(1) Depuis plus de 30 ans, l'Observatoire TERRITORIA récompense les pratiques innovantes et les expérimentations des collectivités dans leurs multiples domaines de compétences.